

Décllic, une autre réponse à la délinquance

*L'enfant de Casablanca
devenu champion du monde
de karaté. sollicité
pour des actions de prévention
dans les banlieues. s'est engagé
à fond dans ce combat.
Son association. ses motivations.
ses idées sur l'action
qu'il faut mener aujourd'hui.*

Au deuxième étage d'un immeuble cossu situé à deux pas du quartier des Halles à Paris, la porte s'ouvre sur un vaste appartement transformé en local associatif. Deux fauteuils s'offrent au visiteur déjà entouré par la sollicitude hospitalière d'une jeune secrétaire. Au fond, derrière un comptoir, une cuisine est aménagée. Dans cette grande pièce, claire et lumineuse malgré le temps maussade sur la capitale, se prennent les repas et se tiennent les réunions du groupe. Hassan Fekkak est le directeur de Décllic, une structure de prise en charge de mineurs sous mandat judiciaire. À contre-courant de l'actuelle vogue des centres fermés, Décllic propose depuis deux ans des hébergements ouverts. Les jeunes, en semi-autonomie, apprennent à devenir responsables et acteurs de leurs projets. Au cœur de l'expérience : l'implication des participants et l'échange.

Il ne faudrait pas imaginer que cet homme, débordant d'énergie, ancien membre de l'équipe de France de karaté au palmarès riche de plusieurs titres dont celui de champion du monde JKA soit un rescapé de quelque cité interlope. Tordre le cou aux clichés fait partie des objectifs de ce cinquième *dan*, adepte de l'art martial né à Okinawa (Japon). Hassan lui-même vient de la région de Casablanca, qu'il quitte à l'âge de dix-huit ans pour entamer à Paris des études de gestion. À son arrivée, cela fait déjà huit ans qu'il pratique le karaté. Ses aptitudes le conduisent à devenir membre de l'équipe de France, puis le champion découvre l'univers des banlieues au début des années quatre-vingt-dix, via les campagnes de promotion du sport dans les quartiers. Entier et exigeant, il ne se satisfait pas de ces actions médiatisées, saupoudrage de bonnes intentions sans lendemain : *"L'insertion exige autre chose que des paroles : du travail, une formation, un hébergement. Je ne crois pas à l'insertion par le discours."*

Aussi décide-t-il de s'engager et, pour légitimer son intervention, il passe le concours d'éducateur à la protection judiciaire de la jeu-

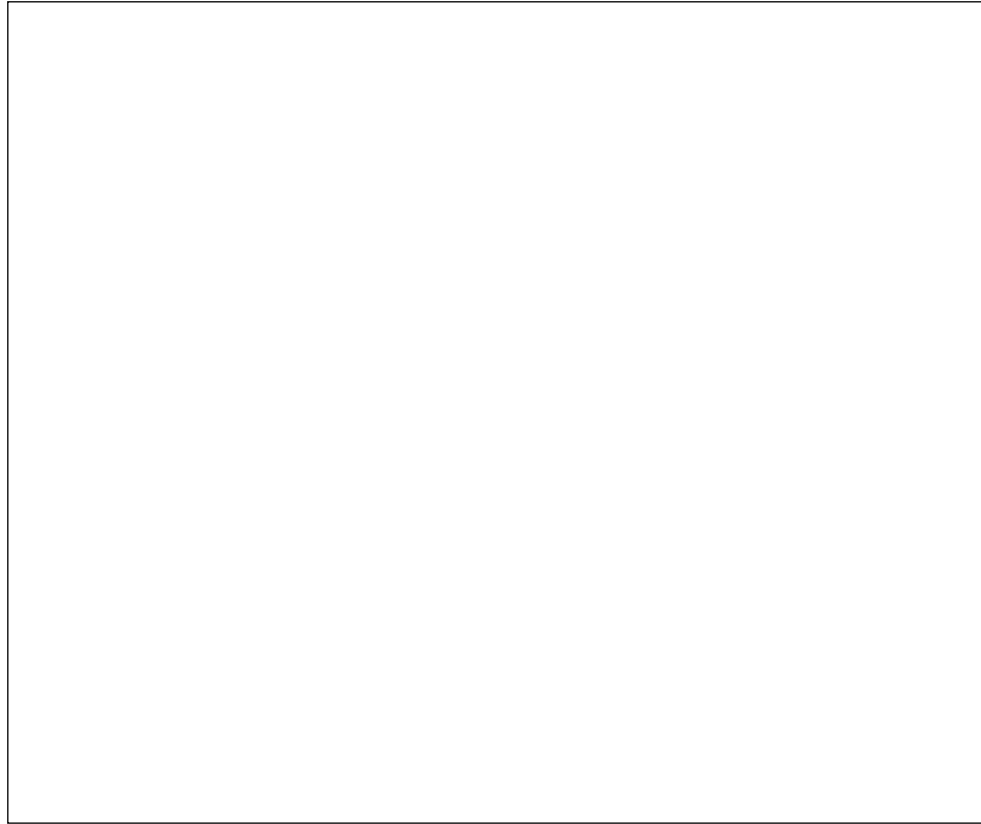
nesse (PJJ). Fort de ses atouts, Hassan Fekkek crée alors l'association Déclic. La structure peut accueillir une vingtaine de mineurs. Tous sont volontaires et surtout acteurs dans ce processus qui, à terme, devrait les conduire à retrouver une confiance perdue et aider à leur insertion sociale et professionnelle.

“Personne ne peut t'aider”

Hassan Fekkek refuse de “victimiser” et de déresponsabiliser ces jeunes : *“Au contraire, nous passons un contrat d'objectifs avec eux parce qu'il faut à la fois leur donner quelques moyens et leur faire confiance. Je ne les considère pas comme des délinquants, mais comme des citoyens qui ont commis des actes de délinquance.”* Ce contrat repose sur trois axes. L'hébergement d'abord. Il est individualisé et, en échange d'un studio ou d'une chambre d'hôtel et d'un pécule hebdomadaire, le jeune s'engage à être “responsable” de son logement et à rendre compte de l'utilisation de l'argent reçu.

Dans les trois mois qui suivent son placement, le jeune doit impérativement trouver une formation ou un travail. L'aide qu'il recevra de la structure ou des services externes dépendra de son implication. En s'engageant dans le mouvement associatif, Hassan Fekkek a voulu rompre avec des cadres institutionnels et une logique d'assistantat sans lendemain et parfois sans consistance : *“Personne ne peut t'aider,”* aime-t-il à répéter à ces jeunes. Le dernier axe du contrat vise à prévenir une récurrence des actes (vols, trafics de drogue, agressions, etc.) qui ont conduit ces mineurs devant un juge. Avec des éducateurs spécialisés, des thérapeutes, s'engage un travail sur l'histoire personnelle de chacun.

Entre ses réunions, ses démonstrations et ses stages de karaté en province, ses responsabilités au sein de Déclic, Hassan Fekkek anime deux *dojos* dans le XV^e et le XX^e arrondissement et s'applique non seulement à croiser les populations de ces quartiers socialement différents mais aussi les jeunes, ceux qui ont des problèmes avec la justice et ceux qui n'en ont pas. Le karaté devient “outil de communication”, facteur de mixité sociale mais aussi culturelle ou internationale via l'organisation d'échanges avec le Maroc en 1996, la Martinique en 1998 ou l'Irak en 2001. L'ambition du karatéka est de casser les “ghettos” et de permettre – par le sport, par des actions humanitaires, des ateliers culturels et d'informatique, des échanges avec des personnalités extérieures – l'émergence de rencontres et de projets où chacun s'engage en acteur et non en simple consommateur. Pour lui, la participation des jeunes est un facteur de réussite du projet. Son expérience montre que cette réussite exige aussi des échanges avec le reste de la société et donc l'implication du plus grand nombre pour aider les uns et les autres à se construire et construire un vivre ensemble un peu plus viable. Comme sur un *tatami*.



► Rencontre avec Hassan Fekak

Hassan Fekak
et Sylvain Cousseau,
de l'association Declic.

H&M : Vous multipliez les activités d'initiation au karaté dans les écoles auprès de jeunes enfants. Cela signifie-t-il qu'à vos yeux la prévention est primordiale ?

Hassan Fekak : En France, on ne fait pas de prévention. Par exemple, un gamin qui va demander de l'aide en disant "*je ne peux plus vivre avec mes parents, il y a un problème d'alcoolisme*", il n'aura pas de réponse. Pour le gamin qui va casser, qui va voler, on va tout de suite trouver une solution. Mais c'est trop tard, alors pourquoi ne travaille-t-on pas en amont ? Pourquoi ne fait-on pas de prévention ? À Declic, par exemple, on nous dit de ne prendre que les mineurs délinquants, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ne veut pas que nous prenions ceux en assistance éducative. Pour ce qui est de l'école, je me suis dit que le karaté pouvait être intéressant pour les enfants dès l'école primaire. Je le propose parce que c'est ce que je connais, je sais comment l'utiliser pour qu'il soit éducatif, mais cela aurait pu être autre chose. Les enfants, à cet âge-là, ils ont besoin d'un cadre qui les rassure mais qui ne soit pas rigide, ils ont besoin de repères de respect, de repères de propreté, de correction, d'effort. J'ai donc mis en place ces cours de karaté dans des classes du primaire, mais

malheureusement, du côté de l'institution, j'ai l'impression qu'ils n'y croient pas beaucoup. Pour eux, l'essentiel c'est que les enfants aient des activités en dehors du temps scolaire : du moment qu'ils sont occupés ! Mais on ne me donne pas les moyens, pas de structure, pas de local aménagé. À chaque séance, on doit mettre avec les enfants des *tatamis* dans le préau, les ramasser ensuite...

Comment s'organise la recherche d'un travail ou d'une formation en vue de la réinsertion de ces jeunes ?

Dans les trois mois qui suivent son placement, le jeune doit trouver une formation ou un travail. Il existe des chargés d'insertion, des services des missions locales, des fichiers, des rendez-vous réguliers, il doit se mettre en recherche, par rapport à son propre projet. Mais j'avoue que l'on rencontre des difficultés, car il y a des formations, ce que l'on appelle des

plates-formes de mobilisation, qui malheureusement proposent aux jeunes des formations qui ne sont pas bien adaptées. Souvent, ils ont l'impression de perdre leur temps. Si un jeune dit "*je veux faire une formation en plomberie*" et qu'il n'existe pas de formation en plomberie, ou s'il n'a pas le niveau, on va lui proposer une remise à niveau, mais le

jeune ne voit pas le rapport, alors il est démotivé. Certaines formations, comme la plomberie, ne demandent pas un niveau scolaire très important, mais il faut tout de même avoir un niveau de troisième ; si le gamin ne l'a pas il est coincé, alors qu'il est motivé pour cette formation. On cherche comment s'adapter pour que le gamin puisse mener son projet professionnel quel que soit son niveau.

Si le jeune obtient une formation et qu'il ne s'y tient pas, je suspends le contrat passé avec lui. Mais s'il vient me voir en me disant que sa formation n'est pas adaptée – "*voilà ce que je veux, voilà ce qu'on me propose*" – alors je l'écoute. Et souvent je lui donne raison, parce que nous, les adultes, on met en place des formations que l'on croit adaptées mais auxquelles les gamins n'adhèrent pas. J'essaie toujours, non pas de répondre à leurs désirs, mais qu'ils soient impliqués dans ce qu'ils font, qu'ils en soient aussi les acteurs, qu'on ne le leur impose pas.

Quelle place et quelle fonction tient la notion d'échange à Déclic ?

Je crois énormément à la richesse humaine, à l'école de la vie, aux rencontres. Et je crois de plus en plus que la problématique des mineurs délinquants ou en difficulté ne doit pas être le seul souci des institutions spécialisées ou des professionnels, mais qu'elle doit être le problème de toute la société, que tous les citoyens doivent être impliqués. Il faut sensibiliser la société civile, créer des ouvertures, casser les ghettos. C'est ce que je fais à plusieurs niveaux.

"Les gens qui viennent s'entraîner partagent le même espace que les jeunes. Et parfois une relation se noue, et c'est une rencontre qui démarre d'une façon saine."

Tout d'abord, j'invite souvent des gens de l'extérieur à venir déjeuner avec nous, avec les jeunes, et là il y a un échange extraordinaire. Un jeune qui a une mauvaise image de lui-même se retrouve à table avec un inspecteur de la Jeunesse et des Sports, un photographe, un artiste, et cela se passe très bien. Parfois ils échangent quelques mots, parfois cela va plus loin, une vraie affinité se crée entre les jeunes et les invités. Voilà donc une première ouverture qui valorise le jeune : il réalise qu'il peut aussi discuter tranquillement avec des adultes, qu'il peut leur faire confiance, que tous les adultes ne sont pas c... ni méchants, qu'il peut sortir de sa bande, que ce qu'il dit peut être censé. Beaucoup de jeunes n'ont pas conscience de cela. Ces gens qui viennent proposent parfois des solutions concrètes à des gamins qui sont en recherche de formation ou de travail.

Une autre ouverture sur l'extérieur a lieu au travers des activités sportives que je mets en place avec les jeunes, et qui sont proposées à tous les publics. Les gens qui viennent s'entraîner partagent donc le même espace que les jeunes. Et parfois, le jeune constate qu'il est meilleur que celui qui vient pour la première fois, qui est ingénieur ou médecin. Il va peut-être lui apprendre un ou deux mouvements, et à partir de là va se nouer une relation, qui démarre de façon saine. Cela donne des résultats extraordinaires. ◀

- Contact : Declic, 80 boulevard de Sébastopol, 75003 Paris
Tél. : 01 42 77 87 27



► Dossier *Au miroir du sport*, n° 1226, juillet-août 2000